Stage en entreprises

UE 37

Enseignant(s) responsable de l'UE : Pascal BRABANT
Autres enseignant·e·s de l'UE : Sophie LIEGEOIS, Annick MASSON

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	TLU32STA
Nombre de crédits ECTS	10 (facteur de pondération)
Volume horaire	120 h (Q1 0 / Q2 120)
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	2e cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	UE32 - UE33

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TL32STA Stage en entreprises	120	10	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. rédige des rapports, des fiches techniques, des protocoles en les rendant accessibles et adaptés au public cible
- **HE02** HE. 2. communique de manière adéquate en fonction du public
- **HE03** HE. 3. seul ou en groupe, organise son temps, planifie son travail et respecte les échéances fixées en utilisant une méthode de travail adéquate et adaptée au contexte
- **HE04** HE. 4. s'intègre et collabore activement en binôme ou en équipe
- **HE05** HE. 5. mobilise et actualise ses connaissances et compétences en faisant preuve de réflexivité
- **HE06** HE. 6. recherche des ressources nécessaires, identifie, traite et synthétise les données pertinentes et transpose les résultats à la situation traitée
- **HE07** HE. 7. participe à l'élaboration, à la conception ou à l'amélioration de procédures et de dispositifs
- **RE01.1** ARES. 1.1 Mobiliser des concepts des sciences fondamentales afin de résoudre des problèmes spécifiques aux sciences et techniques de l'ingénieur.
- **RE01.2** ARES. 1.2 Valider une théorie ou un modèle par la mise en place d'une démarche expérimentale.
- **RE01.5** ARES. 1.5 Calculer, dimensionner et intégrer des éléments de systèmes techniques simples.
- **RE01.8** ARES. 1.8 Transposer des savoirs scientifiques et technologiques afin de faire face à une situation professionnelle emblématique.
- **RE02.1** ARES. 2.1 Agir de façon réflexive, autonome et responsable.
- **RE02.3** ARES. 2.3 Travailler en équipe au service d'un projet.
- **RE02.5** ARES. 2.5 Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- **RE02.7** ARES. 2.7 Développer une argumentation avec esprit critique.
- **RE02.8** ARES. 2.8 Communiquer de façon adéquate en fonction du public cible, en français et en langue étrangère et utiliser les outils appropriés.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Stage en entreprises

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Stage en entreprises

Objectifs
Le stage a pour but de former l'étudiant à l'exercice de la profession à laquelle le préparent ses études de bachelier en sciences industrielles, par l'accomplissement de tâches relevant de ladite profession. Le stagiaire ne peut être chargé de tâches étrangères à l'exercice du métier. C'est une première insertion professionnelle.
Contenu

Contenu :

- Le contenu du stage est défini selon le sujet (propre à chaque étudiant) par l'enseignant référent et le maître de stage de l'entreprise/laboratoire qui accueille l'étudiant. Les sujets doivent être préalablement validés collégialement par les enseignants de l'UE "Activité d'insertion professionnelle - MFE".
- Une liste de sujets et d'entreprises/laboratoires d'accueil est proposée aux étudiants par le corps professoral en début d'année académique. L'étudiant peut opter pour un sujet de cette liste ou proposer un sujet personnel (qui devra alors être approuvé par un promoteur interne).
- Le stage en entreprise (d'une durée de 8 semaines) peut être réalisé en milieux professionnel privé (entreprise) ou académique (université, centre de recherches, HE, ...), en Belgique ou à l'étranger.
- Le lieu et le thème du stage, tout comme les noms de l'enseignant référent et du maître de stage, doivent être transmis à Monsieur Brabant pour le ***lundi 06/11/2023***.

Organisation :

- Le stage en entreprise se compose d'une partie expérimentale pratique, d'une partie rédactionnelle d'un travail écrit, de la présentation et de la défense orale du stage devant un jury.

La convention de stage et l'analyse de risque signées (en 3 exemplaires):

1. par l'étudiant,
2. par le directeur de Département des Sciences et Techniques,
3. par le laboratoire/entreprise d'accueil,

sont à déposer, par l'enseignant référent, au responsable de l'UE stage en entreprise au plus tard le ***vendredi 22/12/2023 (12h00)*** afin qu'il les transmette au secrétariat.

Pour une présentation en 1ère session d'examens :

- Après accord du maître de stage, le rapport écrit doit être rendu, par le stagiaire, pour le ***lundi 10/06/2024 (12h00)*** :
 - sous forme numérique (PDF) via l'onglet spécifique du campus numérique **et,**
 - sous format papier à l'enseignant référent.
- La défense orale aura lieu ***le 17 ou 18/06/2024***.

Pour une présentation en 2ème session d'examens :

- Après accord du maître de stage, le rapport écrit doit être rendu, par le stagiaire, pour le ***lundi 02/09/2024 (12h00)*** :
 - sous forme numérique (PDF) via l'onglet spécifique du campus numérique **et,**
 - sous format papier à l'enseignant référent.
- La défense orale aura lieu ***le 09 ou 10/09/2024***.

Rappel des dates utiles :

DATE	OBJET
6 novembre 2023	Le lieu et le thème du stage, les noms de l'enseignant référent et du maître de stage, doivent être transmis à Monsieur Brabant
22 décembre 2023	La convention de stage en triple exemplaires ainsi que l'analyse de risques sont à remettre, **par l'enseignant référent**, au secrétaire de section et au Service Interne

10 juin 2024 ou 2 septembre 2024 17 ou 18 juin 2024 ou 9 ou 10 septembre 2024 17 ou 18 juin 2024 ou 9 ou 10 septembre 2024	de Prévention et de Protection au Travail. Après accord du maître de stage, un exemplaire papier du rapport de stage et une version PDF sont à remettre, **par le stagiaire**, respectivement à l'enseignant référent et sur le campus numérique. Les documents d'évaluation du stage sont à remettre, **par le maître de stage**, à l'enseignant référent. **L'enseignant référent** apprécie uniquement le texte final et remet sa note d'évaluation du rapport de stage Présentation orale du rapport de stage par le stagiaire (10 min + 10 min Q/R).

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Stage en entreprises

A définir pour chaque cas selon le lieu du stage, avec l'étudiant, le référent interne et l'entreprise/labo qui l'accueille. Stage en milieu professionnel.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Stage en entreprises

- Comportement général : S'intégrer dans une équipe professionnelle dans le respect de la hiérarchie et des codes de conduite interne à l'entreprise.
- Aptitudes professionnelles : Faire preuve d'initiative, s'adapter et gérer son travail quotidien, appliquer les notions théoriques et pratiques acquises dans son cursus, analyser et critiquer ses résultats.
- Rapport de stage : Rédiger un rapport de stage complet, pertinent et structuré.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Stage en entreprises : Dépend du type de stage et du lieu où le stage est réalisé.	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	70 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Travaux durant la session	15 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Examen oral	15 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert

Cette activité est partiellement remédiable en deuxième session
Seules les notes d'évaluation du rapport de stage de l'enseignant référent (15%) et de la présentation orale (15%) sont remédiables en seconde session.

● L'évaluation continue correspond à la note du maître de stage comptant pour **70%** (non remédiables) de la note globale. Le maître de stage évalue en concertation étroite avec l'enseignant référent :
- Le comportement général,
- Les aptitudes professionnelles,
- La rédaction du travail.

● L'évaluation du travail remis pendant la session compte pour **15%** de la note globale, elle est réalisée par l'enseignant référent qui apprécie uniquement le texte final. La date de remise du rapport de stage est le 10/06/2023.

● La présentation orale (10 minutes) du rapport de stage par l'étudiant suivie d'une séance de questions/réponses (10 minutes). Cette épreuve compte pour **15%** de la note globale. La date de la présentation orale est le 17 ou 18/06/2023.

Les modalités de remise du rapport de stage ainsi que les différentes échéances sont disponibles sur le campus numérique - Stage et travail de fin d'étude.

Août			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	70 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Travaux durant la session	15 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Examen oral	15 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert

Cette activité est partiellement remédiable en deuxième session
Seules les notes d'évaluation du rapport de stage de l'enseignant référent (15%) et de la présentation orale (15%) sont remédiables en seconde session.

● L'évaluation continue correspond à la note du maître de stage comptant pour **70%** (non remédiables) de la note globale. Le maître de stage évalue en concertation étroite avec l'enseignant référent :
- Le comportement général,
- Les aptitudes professionnelles,
- La rédaction du travail.

● L'évaluation du travail remis pendant la session compte pour **15%** de la note globale, elle est réalisée par l'enseignant référent qui apprécie uniquement le texte final. La date de remise du rapport de stage est le 02/09/2023.

● La présentation orale (10 minutes) du rapport de stage par l'étudiant suivie d'une séance de questions/réponses (10 minutes). Cette épreuve compte pour **15%** de la note globale. La date de la présentation orale est le 9 ou 10/09/2023.

Les modalités de remise du rapport de stage ainsi que les différentes échéances sont disponibles sur le campus numérique - Stage et travail de fin d'étude.